

LES ISOLANTS PSE, DES ISOLANTS CERTIFIES POUR GARANTIR L'EFFICACITE ENERGETIQUE DES BATIMENTS

Au cœur de la politique de préservation de l'environnement et d'économie d'énergie, le secteur du bâtiment se développe et s'oriente vers l'utilisation de matériaux assurant une réduction des consommations d'énergie des ouvrages.

Il existe aujourd'hui de nombreuses techniques permettant de réduire de façon significative l'énergie consommée : l'isolation thermique en est une ! Obligatoire pour tous les logements neufs et existants, l'isolation thermique réduit non seulement la consommation d'énergie mais accroît le confort.

Face aux nouvelles exigences réglementaires et aux nouvelles orientations du bâtiment, les fabricants de PSE réunis au sein de PROMO PSE se sont mobilisés afin de proposer des solutions et des produits pouvant participer à la réalisation d'ouvrages à dimension environnementale ou s'inscrivant dans une démarche HQE. Ces derniers limitent l'impact sur l'environnement, réduisent la consommation d'énergie et améliorent le confort des habitants.

LE PSE : UN MATERIAU QUI S'INSCRIT DANS LA DEMARCHE HQE®

Mobilisés par les enjeux du développement durable, les industriels du PSE ont fait le choix citoyen de s'engager dans cette démarche aux côtés des membres de l'Association des Industries de Matériaux, Produits, Composants et Equipements pour la Construction (AIMCC). Ils ont donc confié la réalisation de Fiches Environnementales et Sanitaires à ECOBILAN, organisme reconnu dans ce domaine, ce qui leur permet d'affirmer que le PSE peut s'inscrire dans tout projet HQE® : production sans risque, transport optimisé, mise en œuvre facile et sans danger, utilisation permettant de considérables économies d'énergies.

LE PSE : UN ISOLANT SYNONYME D'ECONOMIES D'ENERGIE

En vigueur depuis le 1^{er} septembre 2006, la Réglementation Thermique 2005 s'attache à contrôler le bilan énergétique global de tous les types de bâtiments afin, d'une part, de réduire les coûts et la consommation d'énergie et, d'autre part, d'optimiser le confort.

Pour cela, elle propose de nombreux aménagements tant au niveau général qu'au niveau de l'isolation afin d'atteindre les objectifs suivants :

- un renforcement d'environ 10% de la performance des parois,
- une diminution d'environ 20% des pertes par ponts thermiques.

Dans cette optique, les membres de PROMO PSE disposent de solutions permettant de réduire la consommation d'énergie :

- le PSE Th présentant **une efficacité thermique élevée** ($\lambda \leq 0,038$ W/m.K),
- le PSE ULTRA Th caractérisé par **une efficacité thermique optimisée** ($\lambda \leq 0,034$ W/m.K),
- le PSE ULTRA ThA associant d'**excellentes performances thermiques** ($\lambda \leq X 0,032$ W/m.K) et garantissant **une isolation acoustique élevée**,
- **le système innovant PSE DUO**, système d'isolation pour tous types de planchers (traditionnel ou chauffant/rafraîchissant) associant un entrevous PSE Th et des panneaux PSE Th ou PSE ULTRA Th sous chape flottante.

Déclinés en panneaux et entrevous pour sols et planchers, complexes de doublage pour murs et panneaux pour toitures, **les isolants PSE Th, PSE ULTRA Th et PSE ULTRA ThA permettent d'isoler durablement et d'assurer de véritables économies d'énergie**. L'utilisation du PSE permet de réduire jusqu'à 86% la consommation de chauffage et de réaliser ainsi d'importantes économies.

LE PSE : UN MATERIAU RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Composé à 98% d'air, le PSE est un matériau sain et sans risque qui contribue de manière significative à l'amélioration de l'environnement par :

▪ **des économies de ressources naturelles :**

La faible quantité d'énergie nécessaire à sa fabrication est sans comparaison avec les économies qu'il permet de réaliser. En effet, pour 240 kg de pétrole utilisés dans la fabrication du PSE, 180 000 litres de fioul seront économisés pour le chauffage d'une maison.

▪ **une réduction des gaz à effet de serre :**

Isoler une maison individuelle, avec des isolants PSE Th ou PSE ULTRA, permet de réduire les émissions de CO₂. Par exemple, pour une maison isolée avec 100 m² de complexe PSE Th38 ép.10+80, une économie de 3 tonnes par an d'émissions de CO₂ est réalisée.

▪ **un confort acoustique élevé :**

Le PSE, utilisé en contre-cloison, contribue au confort acoustique, en atténuant les bruits provenant de l'extérieur comme de l'intérieur des bâtiments.

LE PSE : UN MATERIAU AUX PERFORMANCES CERTIFIEES

Largement utilisé dans la construction, le PSE est un isolant de qualité aux performances certifiées. Isolant thermique et acoustique, il répond aux besoins d'isolation en murs, sols, planchers et toitures tout en respectant l'environnement.

Certifié ACERMI, le PSE est un matériau qui garantit la performance et la qualité. Afin de compléter le marquage CE, obligatoire depuis mars 2003, les industriels du PSE ont choisi de maintenir la certification des performances de leurs produits par un organisme indépendant (ACERMI).

Cette démarche volontaire de certification couvre la résistance thermique R des isolants en PSE ainsi que leurs caractéristiques d'usage ISOLE réunissant les qualités en matière d'incompressibilité (I), de stabilité dimensionnelle (S), de comportement à l'eau (O), de résistance à la traction (L) et de comportement à la vapeur d'eau (E).

En associant les exigences liées au marquage CE et à la certification des qualités reconnues de leurs produits, les industriels du PSE garantissent à l'ensemble des acteurs de la construction de nombreux avantages :

- des performances thermiques et mécaniques constantes,
- une mise en œuvre sans surcoût de modification, d'adaptabilité ou de remplacement de produits défectueux d'un chantier à l'autre,
- la certitude de respecter à tout moment l'ensemble des réglementations techniques et environnementales en vigueur,
- l'assurance d'une conception réalisée à partir d'éléments de qualité.

QUELQUES EXEMPLES RECENTS DE CONSTRUCTIONS INTEGRANT UNE DEMARCHE HQE OU A DIMENSION ENVIRONNEMENTALE.

✓ **Le Collège Jean-Claude Izzo - Marseille 13 - Inauguré le 8 février 2006**

Lauréat de l'appel à projets ADEME "démarche HQE® et bâtiments tertiaires".

3 500 m² de complexe de doublage en PSE ULTRA ThA (ép. 13+80) ont été mis en œuvre.

Maître d'ouvrage : Conseil Général des Bouches-du-Rhône

Architecte : ILR Architecture

BET : OASIS Ingénierie

✓ **La résidence Tenor – Courbevoie (92) - Livré en avril 2006**

42 logements en accession - Opération certifiée Habitat et Environnement

1 565 m² de PSE ont été mis en œuvre.

Maître d'ouvrage : SNC Tenor et Maestro

Opération Meunier et Habitat

✓ **Les Solaris - Rennes (35) - Livré fin 2006 - 104 Logements**

Opération Labellisée THPE

Maître d'ouv. ESPACIL – Architecte : Agence Manuelle Gautrand - BET : 12C

3 560 m² de PSE ont été mis en œuvre

✓ **La Fonderie de Mulhouse - Mulhouse (68) - Livré en 2006**

Regroupe le centre universitaire, le centre d'art, les archives nationales, un restaurant universitaire.

Démarche HQE en cours de certification.

1 300 m² de PSE ont été mis en œuvre.

Maître d'ouvrage : la Mairie de Mulhouse

Mandataire délégué : Société d'équipement de la Région Mulhousienne

Architecte : M. Plisson, cabinet Montgellio – Plisson

✓ **Le Collège d'Alco - Montpellier (34) - Ouvert en avril 2005**

Construit dans le respect de la démarche HQE
Maître d'ouvrage : Conseil Général de l'Hérault
Architecte : Boyer - Gibaud - Percheron - Assus
2 500 m² de PSE ont été mis en œuvre.

✓ **Le Belem (Siège social de la Caisse d'Épargne de Bourgogne) - Dijon (21)**

Ouvert en décembre 2005.
Construit dans le respect de la démarche HQE.
Maître d'ouvrage : SAS Philae
Architecte : Christian de Crépy
2 700 m² de PSE.

PROMO PSE - Association pour la promotion du PSE dans la construction
3, rue Alfred Roll 75017 Paris
www.promo-pse.com

Service de Presse CLC Communications – Tél. : 01 42 93 04 04
Gilles SENNEVILLE (g.senneville@clccom.com) ou Christelle MAUPETIT (c.maupetit@clccom.com)